

INFO CONCURRENT

Paris, 11 juin 2026

Cher pilote,

La première épreuve des Championnats de France Long Circuit se déroulera les 4 et 5 juillet prochains sur le circuit de Lédénon et nous sommes heureux de vous compter parmi ses participants.

Vous trouverez ci-joint tous les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.

Licence

Nous vous rappelons que les Championnats de France Long Circuit sont ouverts à tout pilote détenteur :

- d'une licence nationale de karting type NCC(S)K « Nationale Pilote Concurrent Conducteur (Superkart) » en cours de validité dans sa catégorie pour 2026.
- d'une licence internationale de karting « Pilote Concurrent Conducteur » en cours de validité dans sa catégorie pour 2026.
- d'une licence nationale ou internationale, en cours de validité pour 2026, délivrée par une ASN étrangère **et de l'autorisation de cette dernière.**

Pour le Championnat de France Classement GENTLEMAN le pilote doit avoir 45 ans minimum dans le courant de l'année 2026.

Nous vous rappelons que vous ne pourrez être assisté que **d'un seul mécanicien** en parc assistance et que ce dernier devra obligatoirement être détenteur d'une licence en cours de validité.

Aucune licence ne pourra être prise ou modifiée sur place.

Votre engagement ne sera validé qu'après les vérifications administratives

Ouverture du paddock et contrôle administratif

Le paddock sera ouvert à partir du jeudi 2 juillet 16h30. Accès possible au site du circuit de Lédénon 24h/24h. L'entrée du site sera surveillée par un gardien.

Vous devrez présenter votre extincteur pour accéder au paddock ou dans les boxes.

A partir de vendredi 09h30, nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle technique, muni de votre licence, de celle du mécanicien « parc assistance » et de votre transpondeur.

Horaires

Vous trouverez en annexe les horaires pour l'épreuve.

Nous vous remercions de bien vouloir être attentif à ces horaires, car tout retard en pré grille ainsi qu'au briefing vous sanctionnera automatiquement.

Essais libres

Le vendredi sera réservé aux entraînements libres, sous la responsabilité du gestionnaire du circuit, moyennant un droit de piste à régler sur place au Secrétariat / Accueil du circuit.

Tarifs : Séance : 25 €.

Attention, les chèques ne seront pas acceptés pour le paiement du droit de piste.



Technique

Enregistrement du matériel

Le formulaire d'enregistrement du matériel (qui vous sera fourni par le coordinateur Eric SEVERE) renseigné par le concurrent et signé, sera remis au délégué technique Georges CHARBONNIER, le vendredi : tout formulaire incomplet sera refusé. Les contrôles de conformité du matériel et de l'équipement vestimentaire seront effectués tout au long de la manifestation. L'accès de la piste sera interdit à tout concurrent contrôlé non conforme.

Carburant

Le carburant devra obligatoirement être de l'essence sans plomb 98

STATION-SERVICE DE REFERENCE A PROXIMITE DU CIRCUIT

STATION AVIA

32 Route de Bagnols
30210 REMOULINS

Accès station : A la sortie de Remoulins, prendre direction Bagnols sur Cèze.

Horaires d'ouverture : 08h30-19h00.

CB 24/24

Fermée le dimanche

Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA seront autorisées (art. 10.7 du RTN).

Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. **Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence**

Pneumatiques

Contact: KARTING PARADISE (Jan CRAMER) info@mskart.nl

La nouvelle réglementation sur les pneumatiques indique qu'il n'est désormais plus possible, pour le circuit, de collecter les pneumatiques usagés à l'issue des meetings. Il est donc INTERDIT de laisser vos pneus usagés sur le site (tout contrevenant encourt une amende de 350 € en cas de non application de cette mesure). Le décret 2002 – 1563 du 24 décembre 2002 prévoit que le manufacturier s'engage à collecter à ses frais, les pneumatiques usagés des concurrents.

Il est INTERDIT de laisser vos pneus usagés sur le site, sous peine d'amende.

Feu rouge arrière

Le feu rouge arrière doit correspondre aux prescriptions de l'Annexe Technique Karting n°9. Ce feu ainsi que la batterie doivent être maintenus en parfait état de fonctionnement pendant toute la manifestation. Son allumage sera obligatoire sur décision de la Direction de Course.

Identification

Les plaques seront de votre fourniture et conformes à la réglementation Superkart.

Ces plaques devront être apposées dès les essais officiels selon le plan d'identification de la réglementation karting.

Nous vous fournissons un sticker FFSA KARTING ou FFSA à apposer obligatoirement sous la plaque numéro du nassau panel.



Chronométrage

Tout pilote propriétaire d'un transpondeur AMB TranX 160 ou 260 aura la possibilité de participer à ce Championnat de France avec son propre transpondeur. Il devra le présenter lors du contrôle administratif afin d'enregistrer le numéro.

Pour les pilotes qui ne possèdent pas de transpondeur, ils pourront en louer un lors du contrôle administratif moyennant une location de 30€ et une caution qui vous sera demandée lors de la location. Celle-ci vous sera rendue lors de la restitution en bon état du transpondeur.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Attention à ne pas laisser le transpondeur à charger, la nuit dans le paddock, l'électricité pouvant être coupée. Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite.

Nous vous demandons de bien vouloir prévoir la mise en conformité du positionnement du transpondeur, suivant l'Annexe Technique Karting n°10.

Box : Accès, location, caution et informations

Dans la limite des disponibilités, vous avez la possibilité de louer un box de 60 m² avec accès direct sur la pit lane du circuit, au prix forfaitaire de 405 € TTC pour les 3 jours.

Paiement uniquement par carte bancaire ou espèces.

Pour la réservation du box et pour le paiement de sa location, vous devez vous adresser directement au gestionnaire du circuit (tél. : 04 66 37 11 37 puis tapé 9).

Une caution de 500 € vous sera demandée à la remise des clés de votre box à l'Accueil / Secrétariat (empreinte CB)

La mise à disposition des box se fera tous les jours jusqu'à 19h00 et ce à partir du jeudi 2 Juillet à 16H30.

Chaque box dispose d'une aire privée et délimitée au sol pour le stationnement des véhicules de ses occupants. Les véhicules devront être munis obligatoirement et en permanence d'un badge (pass) apposé visiblement derrière le pare-brise, portant le numéro de leur box et leur numéro d'immatriculation. Les « pass véhicule » seront à retirer à l'Accueil / Secrétariat du circuit lors de la location du box. **En cas de perte, les « pass véhicule » ne seront pas remplacés.**

Tout véhicule en stationnement non autorisé (pas de pass) ou se trouvant dans l'aire de stationnement d'un box qui n'est pas le sien, sera enlevé par la fourrière.

Attention : Chaque locataire de box devra prévoir pour son usage personnel, un passage côté aire de stationnement de son box pour la circulation des karts sur chariot. L'accès au parc départ se fait du côté des aires de stationnement des boxes et non du côté de la pit lane.

Internet

Vous trouverez les différents renseignements spécifiques de la piste sur le site :

[www.ledenon.com](http://www ledenon.com)

Aire de stationnement des véhicules des concurrents

Une aire de stationnement à l'intérieur de l'enceinte du circuit sera affectée spécialement pour les véhicules des concurrents. Les camping-cars et les caravanes pourront s'installer gratuitement au paddock ou au parking des concurrents. Les sanitaires (wc et douches), seront gratuits.

Stationnement des véhicules des invités et des spectateurs

Une aire de stationnement gratuite sera affectée pour les spectateurs et les invités à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte du circuit.

Paddock

Il n'y aura aucune réservation d'emplacement.

Nous vous rappelons qu'il est strictement **interdit, sous peine d'amende, de détériorer le macadam** avec des pointes, piquets, pieux, etc. lors de la mise en place de chapiteaux.

Vous devez prévoir des poids, plots ou tout autre moyen à votre convenance pour haubaner votre chapiteau et ce, sans dégrader le bitume.

Vous pourrez disposer sur votre emplacement, d'eau et d'électricité. Néanmoins, les blocs prises sont aux normes européennes. **Vous devez prévoir un adaptateur pour pouvoir vous brancher (prise type camping-car).**

Vous devez être muni d'un extincteur de 6kg à poudre prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.

Par ailleurs, toute source de chaleur (soudure, barbecue, cuisinière, four, etc.) est absolument interdite dans le paddock.

Seuls les camping-cars, les caravanes et les véhicules atelier (camions, fourgons, fourgonnettes), pourront stationner au paddock concurrent. Les autres véhicules, devront stationner au parking concurrent.

IMPORTANT : Le site du circuit sera fermé et gardé à l'entrée. Nous attirons néanmoins votre attention sur le fait que le paddock par lui-même ne sera pas fermé la nuit. Nous vous recommandons par conséquent de bien protéger votre matériel. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de tout matériel.

Recharge des véhicules électriques

Il n'y a pas sur le site de borne de recharge pour les véhicules électriques.

IL EST INTERDIT DE RECHARGER LES VEHICULES ELECTRIQUES SUR LE SITE

Billetterie

Nous vous informons qu'aucune billetterie ne sera mise en place pour cette manifestation.

Restauration

Un service de restauration (cafétéria) sera ouvert les vendredi, samedi et dimanche midi.

Accès sur le site du circuit

Durant la journée, l'entrée sur le site du circuit est libre et gratuite pour tous.

A partir de 19h00, pour accéder dans l'enceinte du circuit, il faudra être accompagné d'un pilote ou d'un mécanicien portant le laissez-passer.

Règlement Intérieur du circuit

Le règlement intérieur 2026 du circuit de Lédenon sera affiché au tableau d'affichage sous la cafétéria. Merci de bien vouloir le consulter et l'appliquer.

Nous vous informons que l'ensemble du site est sous vidéo surveillance 24h/24h.

Environnement

Chaque licencié doit se sentir concerné par l'environnement. Il en va de l'avenir de notre discipline.

C'est pour cela que nous vous transmettons ces quelques lignes de conduites environnementales.

Les obligations en 2026

- Tapis de sol absorbant sous le kart.
- Lors du nettoyage du châssis les liquides de nettoyage devront être récupérés (bac de rétention).
- Recyclage des pneus : La nouvelle réglementation sur les pneumatiques indique qu'il n'est désormais plus possible, pour le circuit, de collecter les pneumatiques usagés à l'issue des meetings. **Il est donc INTERDIT de laisser vos pneus usagés sur le site, sous peine d'amende.**

Les petits gestes qui changent tout

- Surveillance des silencieux d'échappement et d'admission.
- Réglage du moteur pour éviter les nuisances olfactives.
- Récupération de tous les déchets liquides (fûts d'essence, bidons d'huile...).
- Utilisation des sacs poubelle pour les déchets.
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit

Présentation Kart, Mécaniciens et Pilotes

Un effort extrêmement important a été fait pour que les Championnats et Coupes FFSA donnent une parfaite image du karting dans les médias. En conséquence, nous demandons à l'ensemble des teams de bien vouloir veiller à ce que les pilotes ET les mécaniciens apportent un soin tout particulier à leurs tenues vestimentaires qui devront être, idéalement, en rapport avec les couleurs du kart. Les karts devront également être, en toute circonstance, en parfait état de propreté et de présentation. La FFSA se réserve le droit de refuser l'accès au circuit des teams, pilotes ou mécaniciens qui ne respecteraient pas cette recommandation.

N'oubliez jamais que votre tenue générale et votre comportement, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doivent être exemplaires afin que l'image du karting ne soit pas dévalorisée.

Tout manquement à cette règle autorisera, sans contrepartie aucune, la FFSA à exclure immédiatement les pilotes et/ou les concurrents concernés par ce non respect des valeurs essentielles.

Dans l'attente de vous accueillir avec un immense plaisir sur le circuit de Lédenon, nous vous transmettons, cher(s) Pilote(s), nos meilleures salutations.

Le Staff Superkart